

**VILLE DE BORDEAUX**

**DIRECTION VIE ASSOCIATIVE ENFANCE ET JEUNESSE**

**Service Vie associative**



Ville de  
**BORDEAUX**

# Charte des principes pour l'organisation du Carnaval des 2 Rives

Créé en 1996, à l'initiative de la ville de Bordeaux et d'associations locales, le Carnaval des 2 Rives est une manifestation populaire phare, gratuite et à destination de tous les publics. Cet événement se déroule chaque année en mars et fédère différents acteurs du territoire, attirant plus de 20 000 spectateurs. Ces festivités font partie de l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel français.

Faire vivre le territoire en organisant une expérience carnavalesque populaire et festive, c'est bien. L'organiser dans le respect de l'environnement, c'est mieux !

C'est ainsi que la Ville et ses partenaires changent de cap pour l'organisation de cet événement et proposent une charte de 4 principes mesurables et opérationnels.

À l'aune d'un nouveau mode d'action en matière de festivités et manifestations publiques, cette charte est destinée à évoluer au fil des prochaines éditions.

# 1<sup>er</sup> Principe

## *Vers une transition écologique active et concrète*

**La construction d'un projet de déambulation carnavalesque La ville de Bordeaux et ses partenaires affinent les principes du Carnaval des 2 Rives en intégrant pleinement des engagements éco-responsables, pour augmenter la prise de conscience des citoyennes et citoyens sur les enjeux environnementaux et sociaux.**

➤ *Les objectifs :*

Développer la culture de la lutte contre le réchauffement climatique

Répondre aux enjeux environnementaux par l'application du principe d'éco-responsabilité dans la production et la diffusion

Sensibiliser tous les publics à la transition écologique

# 2<sup>ème</sup> Principe

## *Éco-conception des chars aux costumes*

**Dotée d'une vision globale, l'éco-conception intègre la protection de l'environnement dont l'enjeu principal repose sur une meilleure conception et exploitation des produits pour les rendre plus durables. La mise en œuvre d'une éco-conception dans le cadre du carnaval est un des leviers essentiels permettant de réduire significativement les impacts sur l'environnement ; dans ce sens, les éléments de composition des créations artistiques seront réalisés à partir de matériaux recyclables, renouvelables, non polluants et de récupération.**

➤ *Les objectifs :*

Une approche multi-étape : prise en compte des diverses étapes du cycle de vie d'un événement

Une approche multicritère : prise en compte des modes de consommation de matière et d'énergie, des rejets dans les milieux naturels, des effets sur le climat et la biodiversité

*(Objectifs extraits de « L'éco-conception des produits » site du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et du Ministère de la Transition énergétique)*

## 3<sup>ème</sup> Principe

### *Une démarche d'éco-responsabilité*

**Les défis à relever en matière d'éco-responsabilité nous obligent à changer d'échelle en dépassant le stade de la prise de conscience pour aller vers un mouvement de développement de territoires durables et résilients. Être éco-responsable c'est prendre en compte l'éco-système dans lequel le carnaval se vit et s'engage dans une démarche sobre en carbone.**

➤ *Les objectifs :*

Une attention particulière à mesurer et rectifier l'impact carbone tout au long du processus

Utiliser des moyens de traction humains ou électriques pour la déambulation des chars le jour de l'évènement

## 4<sup>ème</sup> Principe

### *Une économie circulaire*

**Inspiré des cycles de la nature où rien ne se perd et tout se transforme, le modèle de l'économie circulaire s'engage à répondre aux enjeux écologiques et sortir ainsi du tout jetable. Conciliant économie et environnement, il s'agit d'adapter le carnaval en assurant une compatibilité avec la transition écologique et le développement d'un modèle économique plus solidaire et collaboratif.**

➤ *L'objectif :*

Réutiliser sous une forme ou une autre les éléments constitutifs du carnaval